



## Autorisations d'absence et garde d'enfant malade : tout ce qu'il faut savoir

Le **SNALC** vous rappelle les délais à observer, de même que certaines clauses de première importance, en rapport notamment avec votre cotisation retraite. Nous ne traiterons pas ici des spécificités que sont l'exercice des mandats électifs ou syndicaux par exemple, mais des situations plus courantes. En 2021, la covid en fait malheureusement partie.

### Autorisations d'absence : délais et chausse-trappe

Tout est question de délais pour espérer obtenir un avis favorable à sa demande d'autorisation d'absence si elle n'est pas de droit. Le formulaire numérique de demande d'autorisation d'absence est à compléter et **à envoyer généralement deux semaines avant la date de l'absence selon votre académie (à l'exception des impératifs de dernière minute pour lesquels le délai peut être plus court). Le justificatif quant à lui doit être envoyé sous 48 heures.** Généralement, absence de réponse vaut pour acceptation. En cas de situation imprévue, l'IEN peut accepter d'être prévenu dans un délai plus court si l'événement ne dépend pas de votre volonté. **Mais n'oubliez pas que lorsqu'elle n'est pas de droit, une absence est toujours soumise à la bonne volonté de son IEN.** A l'époque de l'école de la confiance, dans laquelle la bienveillance prévaut, une demande gracieuse bien formulée et correctement motivée peut aboutir plus aisément (d'autant plus si vous la faites avec l'aide du SNALC).

Notez que l'administration demande à ce que les **rendez-vous médicaux** ainsi que les **actes administratifs à caractère personnel** soient pris **en dehors des heures de travail.**

Par ailleurs, certains motifs d'absence peuvent être acceptés par votre IEN à titre exceptionnel pendant les heures d'enseignement, **avec ou sans traitement, en rapport avec la réglementation officielle.** Il faut savoir que lorsque l'autorisation d'absence est accordée sans traitement, **une journée d'AGS et donc de cotisation sera décomptée pour votre retraite. Ce qui vous retire un trimestre de cotisation. Oui, pour une journée !** Pour les demandes relatives au mariage et au PACS par exemple, 5 jours peuvent être accordés, mais 2 seulement le sont avec traitement. Pour connaître quelles sont les absences de droit et quelles sont les absences sur autorisation, contactez vos délégués SNALC.

### Covid et autorisations d'absence

La pandémie a apporté son lot de changements dans le cadre des autorisations d'absence, que vous soyez vous-même cas contact ou que la classe de votre enfant ait été fermée. Deux cas sont alors à distinguer :

- **Si la classe de votre enfant est fermée pour cause de covid**, le formulaire de demande d'autorisation d'absence est à fournir en y joignant le **justificatif de l'école** dans un délai de 48 heures.
- Si vous êtes dans la situation d'un **cas contact déclaré à la CPAM**, l'**attestation CPAM sera adressée par vos soins à votre IEN.** Si la situation a été déclarée par le médecin, il faudra

envoyer à votre IEN une **demande d'autorisation d'absence** à laquelle vous joindrez le **certificat médical attestant que vous êtes cas contact**.

### **Garde d'enfant malade**

Pour garde d'enfant malade, le **formulaire numérique complété doit être envoyé à votre IEN sous 48 heures en y joignant le certificat médical**.

Il est à noter que les enseignants ont droit à **5 jours de congés pour enfant malade sur l'année civile**. Cette quotité peut être portée à 10 jours dans les conditions suivantes :

- **Garde exclusive** de l'enfant par l'enseignant. Il faudra alors joindre un justificatif.
- Conjoint de l'enseignant inscrit à **Pôle Emploi**. Il faudra également joindre un justificatif.
- **Si le conjoint de l'enseignant ne bénéficie pas de jours de garde pour enfant malade**. Il faudra joindre l'attestation de l'employeur justifiant de cela.

**Les situations sont multiples mais régies par des textes. Pour y voir clair, faites appel au SNALC.**